

Spécifications relatives à la gestion de la banque d'images gérée par la Direction de la Communication

1. Introduction

Cette page a pour objectif de décrire les mesures prises par le département de la Nièvre en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) concernant l'utilisation de photos et vidéos prises par des drones et de photographies classiques, notamment dans le cadre de leur diffusion sur les réseaux sociaux et leur utilisation dans des supports d'imprimerie. Ce document précise également les mesures de conservation et d'archivage des données à caractère personnel conformément aux exigences légales.

2. Responsable du traitement des images

Le responsable du traitement des données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'utilisation de photos drone et photographies classiques est :

**Conseil départemental de la Nièvre, Hôtel du Département 58039 Nevers Cédex
03 86 60 67 00**

3. Finalités du traitement des images

Les données à caractère personnel collectées lors de l'utilisation de photos, vidéos drone et photographies classiques sont traitées dans le respect des principes de licéité, de loyauté, et de transparence. Elles sont utilisées dans les buts suivants :

- **Diffusion sur les réseaux sociaux** : Les photos peuvent être partagées sur les réseaux sociaux du Département de la Nièvre dans le but de promouvoir nos activités, produits. Les informations publiées sur les réseaux sociaux peuvent être accessibles au grand public.
- **Utilisation dans des supports d'imprimerie** : Les photos peuvent être utilisées dans des supports d'imprimerie tels que des magazines, des brochures, des flyers, des affiches, etc., dans le but de promouvoir nos activités aux usagers. Ces supports peuvent être distribués lors d'événements, par courrier ou d'autres moyens.

4. Base légale du traitement

La base légale du traitement des images est l'intérêt légitime poursuivi par le département de la Nièvre pour promouvoir ses activités. L'utilisation des photos et vidéos drone et photographies classiques est considérée comme proportionnée par rapport à cet intérêt légitime. Toutefois, nous veillerons à ce que le traitement des données respecte les droits et libertés des personnes concernées.

5. Durée de conservation

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'utilisation de photos drone et photographies classiques seront conservées pour une durée illimitée aux fins d'illustration, sauf si une demande de suppression est formulée par la personne concernée conformément à ses droits en matière de protection des données. Cela nous permet de maintenir une cohérence dans la diffusion de nos supports d'information dans le temps.

6. Mesures de sécurité

Nous mettons en place des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données à caractère personnel contre la perte, la destruction, la divulgation non autorisée ou l'accès non autorisé. Ces mesures visent à garantir un niveau de sécurité adapté au risque encouru.

7. Transfert des données

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre de l'utilisation de photos et vidéos drone et photographies classiques ne seront pas transférées vers des pays situés en dehors de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

8. Droits des personnes concernées

Les personnes concernées par le traitement des données à caractère personnel ont certains droits conformément au RGPD. Elles ont le droit de :

- Accéder à leurs données à caractère personnel et obtenir des informations sur le traitement de ces données.
- Rectifier les données à caractère personnel inexacts ou incomplètes.
- Demander l'effacement des données à caractère personnel lorsque celles-ci ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées, ou lorsque la personne concernée retire son consentement.
- S'opposer au traitement des données à caractère personnel dans certaines circonstances.
- Demander la limitation du traitement des données à caractère personnel dans certaines circonstances.
- Obtenir la portabilité des données à caractère personnel qu'ils ont fournies, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine.
- Déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle compétente en matière de protection des données.

Pour exercer ces droits, les personnes concernées peuvent contacter le Délégué à la Protection des données de la collectivité à l'adresse mentionnée à la section 2 de ce document, ou via le formulaire de contacts accessible depuis la page d'accueil.

9. Conservation et archivage des images

Dans le respect des exigences légales, le département de la Nièvre procède à l'archivage annuel intermédiaire au 1^{er} janvier des images et vidéos collectées dans le cadre de l'utilisation de photos drone et photographies classiques. Ces données seront versées ultérieurement au centre des archives départementales du Conseil Départemental de la Nièvre, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

10. Contact

Si vous avez des questions, des préoccupations ou des demandes concernant le traitement des données à caractère personnel dans le cadre de l'utilisation de photos drone et photographies classiques, veuillez contacter :

Le Délégué à la protection des données

Conseil départemental de la Nièvre, Hôtel du Département 58039 Nevers Cédex

03 86 60 67 00

ou par courriel : protection.donnees@nievre.fr